



DROIT À L'ALIMENTATION AU NIVEAU NATIONAL



Nouvelles Mensuelles /// Novembre 2012

[Le Droit à l'Alimentation au Niveau National](#)

Le projet de la FAO "GCP/GLO/324/NOR – Intégrer le Droit à une Alimentation Adéquate et la Bonne Gouvernance au sein des Politiques, Législations et Institutions Nationales" (abrégé, **Le Droit à l'Alimentation au Niveau National**) est une continuité de la contribution norvégienne envers le Mozambique et l'État Plurinational de Bolivie (Bolivie), en plus de signaler le début des activités au Népal et au El Salvador, en vue de renforcer les institutions nationales et les mécanismes de coordination dans leurs efforts visant à formuler les politiques et supporter les procédures législatives sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation. Le Projet ciblera les défis propres aux pays en faisant la promotion de l'approche par les droits humains afin d'atteindre la sécurité alimentaire à tous les niveaux – législation, conception, formulation, décision et implémentation. De plus, le Projet permettra à la FAO de participer aux efforts globaux afin de consolider les droits humains au sein des travaux en développement.

En novembre 2012, le projet a soutenu une mission entreprise par l'officier du projet au Népal et au Mozambique. Ayant pour objectifs principaux d'appuyer le projet, de rencontrer les partenaires nationaux, de revoir l'état actuel de la mise en œuvre du projet ainsi que d'explorer les thèmes prioritaires pour 2013, la mission au **Népal** a eu lieu du 6 au 13 novembre. En termes pratiques, la mission visait à établir le début des activités du projet au Népal par l'entremise d'un atelier de formation intitulé « Suivi et protection du droit à l'alimentation ». L'atelier de formation visait à accroître la connaissance et la compréhension des participants sur les fondements du droit à une alimentation adéquate ; fournir un clarté conceptuelle sur les méthodologies de suivi ; aider les participants à développer des stratégies et des actions pour appliquer ces méthodologies à leurs contextes nationaux et locaux. Au travers de discussions avec les participants ; d'activités ; et d'une évaluation finale de la formation, les résultats suivants ont été atteints. D'abord, les participants ont su démontrer une amélioration de leur connaissance des fondements du droit à l'alimentation. Ensuite, ils ont saisi de manière significative les techniques de suivi tout en démontrant une connaissance conceptuelle de ce que signifie d'effectuer un suivi du droit à une alimentation adéquate. De telles connaissances figurent au sein d'une panoplie de documents qui a été partagée lors de l'atelier de formation. Enfin, les participants ont créé un réseau informel afin de partager leurs expériences, idées et progrès quant à leurs travaux sur le droit à l'alimentation. Ils se sont divisés en petits groupes, basés sur les similitudes entre leur organisation, et ont développé de courts plans d'action visant à mettre en pratique ce qu'ils ont appris durant la formation. Ces plans d'action étaient documentés et enregistrés.

En somme, la mission a permis de définir les priorités, les activités et les futurs secteurs d'activités pour le projet au Népal tout en alignant le plan de travail pour 2013 sur ces résultats.

La mission au **Mozambique** a eu lieu du 14 au 22 novembre. Pendant la mission, l'équipe nationale et l'officier du projet ont entrepris une rencontre planificatrice de trois jours où ils ont analysé et fait le bilan de la mise en œuvre du projet en 2012, discuté des défis, des enseignements, des priorités et des secteurs prioritaires pour 2013. Durant la mission, l'équipe a revu plusieurs produits d'information et de communication, incluant la version finale du site web du SETSAN qui contient une page sur le droit à l'alimentation et reflète la composante du projet au Mozambique. Le site web a été mis en ligne en décembre 2012.

Le droit à l'alimentation de l'équipe de la FAO travaille sur la mise en œuvre du droit humain à une alimentation adéquate, en utilisant le droit à l'alimentation. La vision de l'équipe est celui d'un plein exercice de ce droit de l'homme, à travers elle d'être respectés, protégés et respectés partout dans le monde.

L'Équipe du droit à l'alimentation de la FAO

Département de Développement Économique et Social
Division de l'Économie du Développement Agricole
Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy
Tel: +39 06570 53058 /// E-mail: righttofood@fao.org
Site web: www.fao.org/righttofood

